



Saint Pierre Handball

Agent de développement

1-MISSIONS PRINCIPALES

Missions sportives : (club, classe handball) :

- Il prépare les séances pédagogiques et les adapte aux publics.
- Il anime ses interventions.
- Il assure le relationnel pédagogique avec les parents, et il communique aussi aux parents les diverses informations venant du bureau.
- Les fiches d'entraînement seront envoyées chaque semaine au membre du bureau par mail afin de faire un suivi du projet pédagogique.

Participation à la vie de l'association :

- Sur demande du bureau, il peut être amené à participer aux réunions.
- Il participe à la recherche de partenaires privés. La fiche de suivie de ces recherches devra être mis a jour régulièrement et envoyée par mail au bureau.
- Toutes les communications par mail dans le cadre de l'association devront être envoyées en copie aux membres du bureau.
- Rédaction de la newsletter quotidienne.
- Développement de l'école d'arbitrage

2- POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE :

- Responsable hiérarchique direct : Président de l'association.
- Responsable hiérarchique secondaire : Vice-président, Secrétaire et Trésorier de l'association.

3- DIMENSIONS :

- Relations en interne :
Membres du CA du club de Chamoux et St Pierre, Parents.
- Relation en externe :
Réseau fédéral, collectivités territoriales, éducation nationale, partenaires institutionnels...
- Autonomie financière :
Le salarié ne peut pas engager des dépenses seul.

4- PROFIL

Savoirs :

- Fonctionnement associatif.
- Connaissance du réseau fédéral.
- Techniques sur l'activité handball.
- Techniques de communication.

Savoir-faire :

- Maîtriser les techniques d'animation.
- Savoir s'organiser et travailler en autonomie.
- Permis B.

Savoir être :

- Etre rigoureux.
- Dynamique.
- Avoir l'esprit d'équipe.
- Etre capable de s'inscrire dans un projet de développement.

5- CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires de travail : Modulable en fonction des périodes d'activité.
- Les fiches d'heures doivent être faites chaque semaine.
- Les fiches d'heures doivent être détaillées.
- Spécificités du poste : les manifestations sportives peuvent entraîner des heures d'intervention le week-end et notamment le dimanche. Des stages sont aussi possibles pendant les vacances scolaires.